

# Assemblée générale ordinaire du 4 mai 2015 – AFESH-UQAM

## Église Saint-Jean-Baptiste

---

### **Ordre du jour proposé :**

- 0.0 Ouverture
    - 0.1 Procédures
  - 1.0 Avis de motion
  - 2.0 Grève
  - 3.0 Élections
  - 4.0 Féminisme
  - 5.0 Répression politique
  - 6.0 Position politique
  - 7.0 Varia
  - 8.0 Fermeture
- 

### **0.0 Ouverture**

#### **Proposition 0.0.1**

Qu'il y ait ouverture de l'assemblée à 13h59.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

Adopté à l'unanimité

### **0.1 Procédures**

#### **Proposition 0.1.1**

Que Patrick Véronneau soit à l'animation, Lysane Bois à la garde du senti et Stéphanie Thibodeau au secrétariat.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

Adopté à l'unanimité

#### **Proposition 0.1.2**

Que l'ordre au jour, tel que présenté dans le cahier de proposition, soit celui de la présente assemblée.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

### **Proposition d'amendement 0.1.2.1**

Que le point 3 « Élections » passe en point 1 à l'ordre au jour.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

Adopté à majorité

### **Retour à la proposition 0.1.2, telle qu'amendée une fois**

Que l'ordre du jour soit adopté, tel qu'amendé une fois.

Adopté à l'unanimité

## **1.0 Élections**

### **Proposition privilégiée 1.1**

Que les procédures d'élection pour la présente assemblée soient les suivantes :

- Que soient laissées 1,5 minutes de présentation à chaque candidat-e pour un poste;
- Qu'il y ait ensuite une période de questions-réponses pour chaque candidat-e avec l'Assemblée de 10 minutes;
- Qu'il y ait ensuite une période de discussion de l'Assemblée qui excluent les candidats-es;
- Qu'ait finalement lieu le vote;
- Que les mêmes procédures aient lieu pour chaque poste.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

### **Proposition d'amendement 1.1.1**

Que les personnes absentes puissent se présenter aux postes de l'exécutif.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

Adopté à majorité

**Retour sur la proposition 1.1, telle qu'amendée une fois.**

Adopté à l'unanimité.

**Élection 1.2**

Que Louis Macchabé Desautels soit élu au poste de secrétaire à la coordination de l'AFESH-UQAM.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

Élu à l'unanimité

**Élection 1.3**

Qu'Etienne Lavigne soit élu au poste de secrétaire aux affaires académiques de l'AFESH-UQAM pour l'année 2015-2016.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

Élu à l'unanimité

**Élection 1.4**

Qu'Alexandre Lamont soit élu au poste de secrétaire aux finances de l'AFESH-UQAM pour l'année 2015-2016.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

Élu à l'unanimité

**Élection 1.5**

Qu'Esther Paquette soit élue au poste de secrétaire à l'information de l'AFESH-UQAM pour l'année 2015-2016.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

Élue à majorité

**Élection 1.6**

Que Virginie Claveau soit élue au poste de secrétaire à la mobilisation de

l'AFESH-UQAM pour l'année 2015-2016.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

Élue à majorité

### **Élection 1.7**

Que Valérie Plante Lévesque soit élue au poste de secrétaire à la liaison aux études avancées de l'AFESH-UQAM pour l'année 2015-2016.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

Élue à majorité

### **Élection 1.8**

Renaud Simard soit élu au poste de secrétaire aux affaires internes de l'AFESH-UQAM pour l'année 2015-2016.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

Élue à l'unanimité

### **Élection 1.9**

Marie-Pier Béland soit élue au poste de secrétaires aux affaires uqamiennes de l'AFESH-UQAM.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

Élue à l'unanimité

### **Proposition privilégiée 1.10**

Que soit levée la règle en 4.1 des statuts et règlements : « Chaque poste peut être occupé par un maximum d'une (1) personne et chaque personne ne peut représenter qu'un (1) poste ».

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

### **Appel à la décision de l'animation**

Battu à majorité

## **Retour à la proposition 1.10**

Adopté aux trois quarts

### **Élection 1.11**

Ariane Lalande au poste de secrétaire aux affaires externes de l'AFESH-UQAM pour l'année 2014-2015.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

Élu à majorité

### **Élection 1.12**

Jasmine Léger soit élue au poste de secrétaire aux affaires externes de l'AFESH-UQAM pour l'année 2014-2015.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

Adopté à l'unanimité

### **Élection 1.13**

Que Luc Chicoine soit le délégué de l'AFESH-UQAM à la Commission des études pour l'année 2014-2015.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

Élu à majorité

### **Élection 1.14**

Luc Chicoine soit délégué par l'AFESH-UQAM au Conseil académique facultaire (CAF) pour l'année 2015-2016.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

Élu à majorité

### **Élection 1.15**

Qu'Étienne Lavigne soit délégué par l'AFESH-UQAM au Conseil académique facultaire (CAF) pour l'année 2015-2016.

*Dûment proposée*  
*Dûment appuyée*  
Élu à majorité

### **Élection 1.16**

Laurence Ingenito soit la déléguée de l'AFESH-UQAM au Conseil académique facultaire (CAF) pour l'année 2015-2016.

*Dûment proposée*  
*Dûment appuyée*  
Élue à l'unanimité

### **Élection 1.17**

Que Louis Macchabé Desautels soit le délégué de l'AFESH-UQAM au Comité à la vie étudiante pour l'année 2015-2016.

*Dûment proposée*  
*Dûment appuyée*  
Élu à majorité

### **Élection 1.18**

Ines Bennessaia soit déléguée de l'AFESH-UQAM au Comité des usagers-ères de la bibliothèque pour l'année 2015-2016.

*Dûment proposée*  
*Dûment appuyée*  
Élue à majorité

### **Élection 1.19**

Esther Paquette soit déléguée de l'AFESH-UQAM au Comité des usagers-ères de la bibliothèque pour l'année 2015-2016.

*Dûment proposée*  
*Dûment appuyée*  
Élue à l'unanimité

### **Élection 1.20**

Que Béatrice Lefebvre soit déléguée de l'AFESH-UQAM au Comité politique environnementale pour l'année 2015-2016.

*Dûment proposée*  
*Dûment appuyée*  
Élue à majorité

### **Élection 1.21**

Que Béatrice Lefevbre soit déléguée de l'AFESH-UQAM au Conseil de la recherche de la Faculté pour l'année 2015-2016.

*Dûment proposée*  
*Dûment appuyée*  
Élue à l'unanimité

## **2.0 Avis de motion**

### **Dépôt d'un avis de motion 2.1**

Considérant le situation qui a précédé la formation du comité ad hoc sur l'inclusion

Que soit formé un comité

**...Voir version électronique. Demander à Louis.**

### **Proposition 2.2**

1.1 Que l'AFESH hausse ses cotisations des sessions d'automne et d'hiver de 8\$, et celles de la session d'été de 4\$, à partir de la session d'automne 2015;  
Que l'argent de cette hausse soit réservé à un fond permanent de solidarité aux victimes de juridiciarisation;

Que l'AFESH, par l'entremise de ce fonds, s'engage à rembourser les pénalités financières et les frais juridiques de ses membres au maximum de ses capacités lorsqu'ils et elles subissent la juridiciarisation dans le cadre des luttes que l'AFESH supporte;

Que le fond fonctionne selon la méthode «premier-ère arrivé-e, premier-ère servi-e » et que le remboursement soit conditionnel à la présentation d'une preuve (constat d'infraction ou autre preuve juridique adquate);

Que le fonds rembourse un maximum de 2500\$ par « infraction » ou « crime »;

Que l'AFESH, tout en refusant le système de justice, invite néanmoins les victimes de juridiciarisation à plaider la non-culpabilité, si possible, dans une stricte perspective de réduction des coûts;

Que les autres modalités logistiques du fonds permanent de solidarité aux victimes de juridiciarisation soient déterminées par le conseil exécutif de l'AFESH et mises sur pied le plus tôt possible;

Que ces autres modalités soient entérinées par l'Assemblée générale de l'AFESH.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

### **Proposition d'amendement 2.2.1**

Que soit ajouté « dans le cadre de manifestations » à « Que l'argent de cette hausse soit réservé à un fond permanent de solidarité aux victimes de juridiciarisation ».

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

### **Proposition de sous-amendement 2.2.1.1**

Que soit ajouté « et autres actions à caractère politique de gauche » à « dans le cadre de manifestations ».

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

Battu à majorité

### **Retour sur l'amendement 2.2.1**

Battu à majorité

### **Retour sur la principale 2.2**

### **Proposition d'amendement 2.2.2**

Que tout soit effacé, sauf la première ligne : « Que l'AFESH hausse ses cotisations des sessions d'automne et d'hiver de 8\$, et celles de la session d'été de 4\$, à partir de la session d'automne 2015 ».

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

### **Proposition de sous-amendement 2.2.2.1**

Que tout soit effacé, sauf la première ligne « Que l'AFESH hausse ses cotisations des sessions d'automne et d'hiver de 8\$, et celles de la session d'été de 4\$, à partir de la session d'automne 2015 » et la deuxième ligne « Que l'argent de cette hausse soit réservé à un fond permanent de solidarité aux victimes de juridiciarisation ».

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

### **Proposition privilégiée 2.3**

Que soit mise en dépôt la proposition entière.

Adoptée à majorité

### **Proposition 2.4**

1.4 Que le vote électronique soit banni à jamais.

### **Appel à la décision de l'animation de recevoir la proposition.**

Rejeté à majorité

### **Retour sur l'ouverture de la proposition 2.4**

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

Rejeté à majorité

## **3.0 Grève**

### **Proposition privilégiée 3.1**

Qu'ait lieu une plénière de 30 minutes sur l'état de la situation.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

Adopté à majorité

### **Proposition privilégiée 3.2**

Que la plénière soit prolongée de 15 minutes.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

Adopté à majorité

### **Proposition privilégiée 3.3**

Que la plénière prenne fin après les deux derniers tours de parole.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

Adopté à majorité

### **Proposition 3.4**

Considérant l'aspect historique du printemps 2015, pendant lequel s'est tenue la première grève générale étudiante d'une semaine depuis 1969, sur un enjeu politique et non-corporatiste ;

Considérant la forte mobilisation atteinte (plus de 130 000 étudiants-es en grève et 75 000 personnes dans la rue le 2 avril) ;

Considérant la réussite de la grève sociale du 1<sup>er</sup> mai partout au Québec et la détermination démontrée par les professeurs-es de cégep, qui ont tenu une journée de grève illégale le 1<sup>er</sup> mai ;

Considérant l'adoption d'une proposition de grève générale illimitée à l'automne par le congrès de l'ASSÉ et la nécessité de refaire le plein d'énergie afin de relancer une lutte encore plus forte à l'automne ;

Considérant que le rectorat poursuit sa dérive autoritaire, par la répression politique et par l'accaparement du pouvoir au sein de l'UQAM ;

Considérant que le gouvernement continue à instaurer des mesures d'austérité et à favoriser l'exploitation des hydrocarbures et que la lutte à cet égard ne fait que commencer ;

Que l'AFESH soit en grève jusqu'en date du 11 mai 2015 inclusivement, sessions d'hiver et d'été comprises ;

Que l'on réitère les trois axes de travail du comité ad hoc de retour en grève :

- Création et diffusion de matériel d'information destiné à la communauté de l'UQAM sur les questions des expulsions politiques, de la judiciarisation, de la dérive « sécuritaire », de la technique du masquage et des liens entre la répression à l'UQAM et de la lutte contre l'austérité et les hydrocarbures ;
- Réflexion et recommandation autour de la question de l'application et du respect des mandats de grève ;
- Réflexion et recommandation sur les possibilités d'alliance et de lutte commune de partage de mandats avec les autres acteurs-trices de l'UQAM.

Que l'on tienne la 1ère réunion dudit comité le mercredi 20 mai, à 17h ;

Que ses travaux s'inscrivent dans la perspective d'une campagne de grève illimitée visant à lutter :

- Contre la dérive autoritaire de l'administration;
- Contre l'austérité et les hydrocarbures;
- Contre la culture du viol
- Pour un réinvestissement dans les services publics et les solutions à la consommation d'hydrocarbures
- Pour une culture égalitaire dans les rapports sociaux de sexes et de genres
- Pour une hausse du salaire minimum à 14,55\$ de l'heure, le minimum requis selon l'IRIS pour répondre aux besoins de base;

Qu'une assemblée générale de grève se tienne le lundi 14 septembre, soit dans la seconde semaine de la session d'automne 2015 ou dans la semaine du

8 septembre dans le cas où le rectorat profiterait de l'été pour procéder à des expulsions ou à l'envoi de nouveaux avis de convocation ou pour engager des poursuites ;

Que l'on invite les associations modulaires de l'AFESH à organiser leurs initiations sur le thème « black bloc ta rentrée » et à ce qu'elles soient exemptes d'activités à caractère oppressant;

Que l'on s'invite aux activités d'intégration des associations modulaires de l'AFESH qui n'ont pas encore eu lieu pour informer les futurs-es étudiants-es au sujet de la dérive sécuritaire et répressive de l'UQAM.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

### **Proposition d'amendement 3.4.1**

Que soit scindé « Que l'AFESH soit en grève jusqu'en date du 11 mai 2015 inclusivement, sessions d'hiver et d'été comprises » du reste de la proposition.

Que cette proposition scindée soit traitée en premier, suivie du reste de la proposition.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

Adopté à majorité

### **Retour sur la proposition 3.4, telle que scindée**

Que l'AFESH soit en grève jusqu'en date du 11 mai 2015 inclusivement, sessions d'hiver et d'été comprises.

### **Proposition d'amendement 3.4.2**

Que l'AFESH tienne une assemblée générale de reconduction de grève le 11 mai 2015.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

Adopté à majorité

### **Proposition privilégiée 3.5**

Que soit adoptée la question préalable.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

Adopté au moins aux deux tiers

**Retour sur la proposition principale 3.4, telle que scindée et amendée une fois**

(Adopté à majorité)

**Appel à la décision de l'animation au sujet du recomptage**

Adopté à majorité

### **Recomptage**

**Retour sur la proposition principale 3.4, telle que scindée et amendée une fois :**

Que l'AFESH soit en grève jusqu'en date du 11 mai 2015 inclusivement, sessions d'hiver et d'été comprises.

Que l'AFESH tienne une assemblée générale de reconduction de grève le 11 mai 2015.

Adopté à majorité

### **Proposition telle que scindée, 2<sup>e</sup> partie**

Considérant l'aspect historique du printemps 2015, pendant lequel s'est tenue la première grève générale étudiante d'une semaine depuis 1969, sur un enjeu politique et non-corporatiste ;

Considérant la forte mobilisation atteinte (plus de 130 000 étudiants-es en grève et 75 000 personnes dans le rue le 2 avril) ;

Considérant la réussite de la grève sociale du 1<sup>er</sup> mai partout au Québec et la détermination démontrée par les professeurs-es de cégep, qui ont tenu une journée de grève illégale le 1<sup>er</sup> mai ;

Considérant l'adoption d'une proposition de grève générale illimité à l'automne par le congrès de l'ASSÉ et la nécessité de refaire le plein d'énergie afin de relancer une lutte encore plus forte à l'automne ;

Considérant que le rectorat poursuit sa dérive autoritaire, par a répression politique et par l'accaparement du pouvoir au sein de l'UQAM ;

Considérant que le gouvernement continue à instaurer des mesures d'austérité et à favoriser l'exploitation des hydrocarbures et que la lutte à cet égard ne fait que commencer ;

Que l'on réitère les trois axes de travail du comité ad hoc de retour en grève :

- Création et diffusion de matériel d'information destiné à la communauté de l'UQAM sur les questions des expulsions politiques, de la judiciarisation, de la dérive « sécuritaire », de la technique du masquage et des liens entre la répression à l'UQAM et de la lutte contre l'austérité et les hydrocarbures ;
- Réflexion et recommandation autour de la question de l'application et du respect des mandats de grève ;
- Réflexion et recommandation sur les possibilités d'alliance et de lutte commune de partage de mandats avec les autres acteurs-trices de l'UQAM.

Que l'on tienne la 1ere réunion dudit comité le mercredi 20 mai, à 17h ;

Que ses travaux s'inscrivent dans la perspective d'une campagne de grève illimitée visant à lutter :

- Contre la dérive autoritaire de l'administration;
- Contre l'austérité et les hydrocarbures;
- Contre la culture du viol
- Pour un réinvestissement dans les services publiques et les solutions à la consommation d'hydrocarbures

- Pour une culture égalitaire dans les rapports sociaux de sexes et de genres
- Pour une hausse du salaire minimum à 14,55\$ de l'heure, le minimum requis selon l'IRIS pour répondre aux besoins de base;

Qu'une assemblée générale de grève se tienne le lundi 14 septembre, soit dans la seconde semaine de la session d'automne 2015 ou dans la semaine du 8 septembre dans le cas où le rectorat profiterait de l'été pour procéder à des expulsions ou à l'envoi de nouveaux avis de convocation ou pour engager des poursuites ;

Que l'on invite les associations modulaires de l'AFESH à organiser leurs initiations sur le thème « black bloc ta rentrée » et à ce qu'elles soient exemptes d'activités à caractère oppressant;

Que l'on s'invite aux activités d'intégration des associations modulaires de l'AFESH qui n'ont pas encore eu lieu pour informer les futurs-es étudiants-es au sujet de la dérive sécuritaire et répressive de l'UQAM.

### **Proposition d'amendement**

Que l'on remplace la proposition « *Qu'une assemblée générale de grève se tienne le lundi 14 septembre, soit dans la seconde semaine de la session d'automne 2015 ou dans la semaine du 8 septembre dans le cas où le rectorat profiterait de l'été pour procéder à des expulsions ou à l'envoi de nouveaux avis de convocation ou pour engager des poursuites* » par « *Que l'AFESH soit en grève dès la première journée de la session d'automne, soit dès le 8 septembre* ».

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

Rejeté à majorité

### **Retour sur la proposition principale**

### **Proposition d'amendement**

Que soit ajouté « Contre la violence politique, policière et médiatique » sous

« Que ses travaux s'inscrivent dans la perspective d'une campagne de grève illimitée visant à lutter ».

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

Rejeté à majorité

## **Retour sur la proposition principale**

### **Proposition d'amendement**

Que soit ajouté « pour l'instauration de pratiques anti-racistes ».

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

Adopté à majorité

## **Retour sur la proposition principale, telle qu'amendée une fois**

### **Proposition d'amendement**

Que soit modifié 14,55\$ par 15,00\$ de l'heure pour la hausse du salaire minimum.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

Adopté à majorité

## **Retour sur la proposition principale, telle qu'amendée deux fois**

### **Proposition d'amendement**

Que soit biffé « que l'on invite les associations modulaires de l'AFESH à organiser leurs initiations sur le thème *black bloc ta rentrée* et à ce qu'elles soient exemptes d'activités à caractère oppressant ».

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

### **Proposition privilégiée**

Que Sophie Rioux prenne la place de garde du senti à la suite du départ de Lysanne Bois dû à un inconfort face à certains commentaires lui étant adressés.

*Dûment proposée*  
*Dûment appuyée*  
Adopté à l'unanimité

**Retour sur l'amendement**  
Adopté à majorité

**Retour sur la proposition, telle qu'amendée deux fois**

**Proposition d'amendement**

Que soit ajouté un 4<sup>e</sup> axe de travail : « De faire le suivi sur la question des différentes formes et cas de judiciarisation et de sanctions en lien avec la grève à l'UQAM. »

*Dûment proposée*  
*Dûment appuyée*

**La fermeture de l'assemblée est constatée à 19h15, faute de quorum.**

- 4.0 Féminisme**
- 5.0 Répression politique**
- 6.0 Positionnement politique**
- 7.0 Varia**
- 8.0 Fermeture**

